



**CONSULAT  
GÉNÉRAL  
DE FRANCE  
À MIAMI**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

BRICKELL ARCH - SUITE 1050  
1395 BRICKELL AVE – MIAMI, FL 33131

le 15/04/2021

Téléphone : (305) 403-4172

Objet : PROCES VERBAL DU 1<sup>ER</sup> CONSEIL CONSULAIRE DES BOURSES SCOLAIRES  
2021/2022

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenu le 12/04/2021 à l'adresse suivante :

dans les locaux du Consulat et par visioconférence

**Participants :**

*Membre de droit :*

M. Laurent GALLISSOT, consul général, président du conseil consulaire  
M. Jacques BRION, conseiller des Français de l'étranger, vice-président du conseil consulaire  
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller des Français de l'étranger  
Mme Nicole HIRSH, conseillère des Français de l'étranger  
M. Franck BONDRILLE, conseiller des Français de l'étranger

*Membre désigné :*

Mme Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-ADFE à Miami  
Mme Aline MARTIN, vice-présidente de l'Union des Français de l'Etranger (UFE)  
M. Anthoni DOMINGUEZ, attaché de coopération et d'action culturelle  
M. Willy LE BIHAN, fondateur et directeur de la French American School of Tampa Bay (FASTB)  
M. Pierre-Jean PICOT, comptable, représentant de l'école franco-américaine de Miami (EFAM)  
M. Antonio RODRIGUES, directeur du lycée franco-américain de Hollywood (LFA)  
Mme Annemary BAUDO, comptable de la French International School of Boca Raton – Le Petit Prince

*Experts :*

Mme Sandra POULIQUEN, consule adjointe, chef de chancellerie  
Mme Corinthia BOLIGAN, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires  
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires

## Absents :

Mme Audrey TALARICO, directrice des admissions, French American School of Tampa Bay (FASTB)  
Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami (EFAM)  
Mme Amélie DALCO, directrice de la French American International School of Boca Raton (FAISBR)

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, est proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire constate que le quorum est atteint et rappelle la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Ouverture des débats par M. Laurent GALLISSOT, président du conseil consulaire
- Point de situation sur les établissements présenté par M. Anthoni DOMINGUEZ, l'attaché culturel
- Intervention des directeurs d'établissement
- Pour information, documents de séance communiqués au préalable aux membres du CCB1 (voir ci-dessous) :
  - 1) Guide du participant
  - 2) Ordre du jour du CCB1
  - 3) Projet de procès-verbal non nominatif
  - 4) Données de la campagne 2021/2022
  - 5) Tableau récapitulatif des boursiers
- Examen des demandes de bourses déposées pour l'année 2021/2022

### 1 – Récapitulatif de la campagne 2020/2021

Nombre de demandes de bourses : 27  
Nombre de bourses accordées : 18  
Montants des dossiers recevables : 172 574.44 €, soit \$192 605.40  
Crédits accordés : 153 670.79 €, soit \$ 171 507.58  
(taux de chancellerie du 16 septembre 2019 : 0,896)

### 2 – Enveloppe de la campagne 2021/2022

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami et péréquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'agence a informé le poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux de notre CCB1 2021/2022 a été fixé à **200 000 euros, soit \$235 849.06.**

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

**3.1 Points de charge :**

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

**3.2 Frais de scolarité (Fs)**

**Lycée Franco-américain d'Hollywood (LFA)**

LFA a déposé une nouvelle demande de dérogation pour le collège afin de permettre aux familles françaises remplissant les critères d'être éligibles à des bourses scolaires dès l'année scolaire 2021/2022.

	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>
<b>Frais de scolarité (S)</b>		
Préélémentaire	10 530 (11 555 PE2)	10 530 (11 555 PE2)
Elémentaire	12 075	12 075
Collège (6 <sup>ème</sup> )	12 075	12 075
Collège (5 <sup>ème</sup> )	12 075	12 075
Collège (4 <sup>ème</sup> )		12 075
<b>Frais parascolaires</b>		
Demi-pension (D)	1 080	1 080
Entretien (E) : PE	250	250
Elémentaire	350	350
Collège		
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (200 PE2)	200 (200 PE2)
Elémentaire	450	200
Collège		
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (15% pour le 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> ...).

<b>Ramassage scolaire (T)</b>			
<b>Le service de ramassage scolaire est organisé par l'établissement :</b>			
	<b>Tarifs</b>		
	<b>Zone 1: inf. à 5 miles</b>	<b>Zone 2: 5 à 15 miles</b>	<b>Zone 3: 15 à 25 miles</b>
Préélémentaire	2 000	3 000	4 000
Elémentaire	2 000	3 000	4 000
Collège	2 000	3 000	4 000

### **Ecole Franco-américaine de Miami (EFAM)**

	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>
<b>Frais de scolarité (S)</b>		
Préélémentaire	11 680	12 270
Elémentaire	12 515	13 160
<b>Frais parascolaires</b>		
Demi-pension (D)	1 040	750
Entretien (E)	465	0
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	800	1 600

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3<sup>ème</sup>, etc...).

### **French American School of Tampa Bay (FASTB)**

La FASTB a déposé une nouvelle demande de dérogation afin de permettre aux familles françaises remplissant les critères d'être éligibles à des bourses scolaires dès l'année scolaire 2021/2022.

	<b>2020/2021</b>	<b>2021/2022</b>
<b>Frais de scolarité (S)</b>		
Préélémentaire	11 500 (12 500 PE2)	11 500 (12 500 PE2)
Elémentaire	13 500	13 500
Collège	13 500	13 500
<b>Frais parascolaires</b>		
Inscription annuelle (SA)	50	50
<b>CNED par classe</b>		
Collège	985	985

Pas d'abattement individuel consenti sur les frais de scolarité pour les familles nombreuses.

### French International School of Boca Raton – Le Petit Prince

L'établissement Le Petit Prince a obtenu l'homologation pour les classes préélémentaires et il a déposé une demande de dérogation pour l'élémentaire et le collège afin de permettre aux familles françaises remplissant les critères d'être éligibles à des bourses scolaires dès l'année scolaire 2021/2022.

	<b>2021/2022</b>
<b>Frais de scolarité (S)</b>	
Préélémentaire	13 905 (PE0) – 13 325 (PE1) - 14 050 (PE2)
Elémentaire	14 050 (CP) – 14 575 (CE1/CE2) – 15 100 (CM1/CM2)
Collège	15 625 (6 <sup>ème</sup> /5 <sup>ème</sup> ) – 16 150 (4 <sup>ème</sup> )
<b>Frais parascolaires</b>	
Inscription annuelle (SA)	700 (Préélémentaire) – 750 (Elémentaire et Collège)

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3<sup>ème</sup>, etc...).

### French American International School of Boca Raton (FAISBR)

Cet établissement a obtenu l'homologation pour les classes préélémentaires et il a déposé une demande de dérogation pour l'élémentaire et le collège afin de permettre aux familles françaises remplissant les critères d'être éligibles à des bourses scolaires dès l'année scolaire 2021/2022.

	<b>2021/2022</b>
<b>Frais de scolarité (S)</b>	
Préélémentaire	950 (PE1) – 11 000 (PE2)
Elémentaire	11 000
Collège	11 000
<b>Frais parascolaires</b>	
Inscription annuelle (SA)	250 (PE1) – 350 (PE2/Elémentaire/Collège)
1 <sup>ère</sup> Inscription (S1)	350 (PE1) – 500 (PE2/Elémentaire/Collège)

Abattement consenti : 10 % pour le 2<sup>ème</sup> enfant sur les frais de scolarité, 20% pour le 3<sup>ème</sup>, 30 % pour le 4<sup>ème</sup>, etc...

### **3.3 Nombre de parts de la famille (P)**

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

### 3.4 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2020, soit 0,848 euro / 1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2021/2022.

### 3.5 Indice de parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 97 pour Miami.

### 3.6 Taux d'inflation à Miami : 2 %

#### 4 - Patrimoine :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 294 811 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 117 925 dollars)

#### 5 – Demandes de bourse pour l'année 2021-2022

La commission a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2021/2022 par établissement, soit 18 demandes de renouvellement et 9 nouvelles demandes.  
(une demande = 1 boursier) :

##### 1. Ecole Franco-Américaine de Miami (EFAM)

3 nouvelles demandes (3 familles) et 10 demandes de renouvellement (6 familles)

##### 2. French American International School of Boca Raton (FAISBR)

3 nouvelles demandes (2 familles)

##### 3. French American School of Tampa Bay (FASTB)

1 nouvelle demande et 1 demande de renouvellement

##### 4. French International School of Boca Raton – Le Petit Prince

2 demandes de renouvellement (1 famille)

##### 5. Lycée Franco-Américain d'Hollywood (LFA)

2 nouvelles demandes (1 famille) et 5 demandes de renouvellement (4 familles)

Pour information, l'enveloppe limitative pour les travaux du CCB1 représente \$235 849.06, soit 200 000 € et le montant des besoins du poste, pour la 1ère période, s'élève à \$ 232 764.39, soit 197 384.20 €.

Le conseil consulaire a proposé l'attribution de 23 bourses, l'ajournement de 2 demandes, et le rejet de 2 demandes. (Une demande = 1 boursier).

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, le Consul général, Président du conseil consulaire :

**rappelle** la confidentialité des débats

**remercie** les membres de leur participation à cette visioconférence  
et **lève** la séance à 15h15.